

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 38 (1893)
Heft: 1

Artikel: Quatre jours dans un escadron de uhlans autrichiens [fin]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-337058>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

à la hauteur de la tâche imposée. Quant au service de combat, le génie n'ayant reçu autrefois qu'une instruction très incomplète, tout est à recommencer.

Nous sentons tous qu'il y a énormément à faire au point de vue de l'instruction et de l'éducation des troupes de la défense mobile. Mais l'homme grandit avec la tâche et je n'ai pas besoin de dire qu'aucun effort ne sera négligé pour que les troupes qui monteront la garde du Gothard, fassent honneur à l'armée et répondent à la confiance du pays.

Lieut.-colonel PFUND.



Quatre jours dans un escadron de uhlans autrichiens.¹

(Fin.)

Il est réformé annuellement 12 p. 100 de l'effectif, mais le nombre des jeunes chevaux est un peu supérieur à ce chiffre pour la raison suivante. Chaque année, 7 chevaux sont détachés de chaque escadron et placés chez des particuliers, qui ont la charge de les entretenir et de les présenter à toute réquisition. Ces chevaux sont destinés à rentrer au corps en cas de mobilisation, pour remplacer les jeunes chevaux qui, ne pouvant encore partir, reculent sur le dépôt, et pour compléter l'effectif du régiment. Au bout de 6 ans, ils sont rayés des contrôles du corps et appartiennent en toute propriété aux gens qui les ont entretenus pendant cette période. Chaque année, une commission s'assure des soins qui leur sont donnés et délivre même des primes aux particuliers qui s'en acquittent le mieux. En général, ces chevaux sont aussi appelés à faire une période annuelle d'un mois environ au corps, au moment des manœuvres ou des stages des réservistes.

C'est un gros avantage pour l'Etat qui s'assure ainsi d'excellents chevaux de réquisition, sur lesquels il exerce une surveillance permanente; c'est aussi un énorme avantage pour les particuliers qui n'ont qu'à nourrir ces chevaux. Ils peuvent ensuite les revendre dans de bonnes conditions, et retrouver par là une partie des frais de nourriture et d'entretien. Choisis parmi les chevaux de bonne qualité, entre 5 et 11 ans, ils peuvent rendre

¹ Tiré de la *Revue de cavalerie*.

des services considérables. Beaucoup d'officiers en prennent pour atteler leurs voitures, et j'ai vu entre leurs mains, comme en celles de riches particuliers, de fort jolis équipages d'*Ärarische Pferde*.

Les régiments de la landwehr assurent leur recrutement de la même façon. Leurs cadres dressent chaque année un certain nombre de jeunes chevaux, qu'ils placent ensuite chez des particuliers. Au bout de 6 ans en Autriche, de 5 en Hongrie, ces chevaux appartiennent à leurs détenteurs.

Les officiers de cavalerie doivent se procurer en dehors du régiment leurs chevaux d'armes (*Eigenes Pferd*), dont le nombre varie avec le grade. Ils les achètent dans le commerce, peuvent les revendre quand il leur plaît, car c'est leur propriété absolue ; mais l'Etat leur alloue les rations. Les lieutenants touchent 1, les capitaines 2 rations. Pour un grand nombre, c'est une occasion de trafic : ils achètent de jeunes chevaux, dans des prix relativement très modérés, les dressent et les revendent ensuite avantageusement, car, en Galicie, les chevaux tout dressés sont très recherchés par les officiers allemands.

A côté de cet *Eigenes Pferd*, les officiers choisissent dans le régiment un second cheval, *Chargen Pferd*, qui est en quelque sorte leur cheval de fatigue. La plupart ont d'ailleurs des chevaux à eux, en surplus.

J'ai eu justement l'occasion de voir dès la première journée le dressage des jeunes chevaux, fait presque toujours sous la propre direction du capitaine commandant. Ils étaient divisés en trois reprises, suivant le degré de dressage, et chaque groupe était monté successivement par les mêmes cavaliers, pris parmi les meilleurs de l'escadron, abstraction faite des galons. Les deux groupes de chevaux non montés étaient simplement promenés en cercle par d'autres cavaliers en attendant leur tour. Les officiers montent également sous la direction du capitaine, en selle de troupe, car aucun jeune cheval ne doit être autrement harnaché avant la fin de son dressage.

D'après le système d'achat que j'ai expliqué plus haut, on conçoit qu'il ne puisse y avoir beaucoup d'unité dans le dressage, ni par suite, d'époque déterminée pour le versement des jeunes chevaux dans le rang. Le capitaine commandant a toute latitude à ce sujet ; c'est à lui de décider si tel cheval est susceptible ou non d'être *einrangirt*.

Ils consacrent en général 6 mois au dressage d'un cheval ; ce

temps peut varier naturellement en moins ou en plus, suivant les sujets ; sous la responsabilité du capitaine-commandant, cependant, aucun cheval ne doit être versé dans le rang avant d'avoir pris 5 ans.

Je ne leur ai vu faire qu'un petit travail. L'influenza régnait alors sur les chevaux en Galicie, et quelques cas avaient déjà fait leur apparition dans le régiment ; aussi évitait-on soigneusement tout ce qui pouvait provoquer la maladie. Mais j'ai pu remarquer que les jeunes chevaux s'en allaient tous franchement appuyés sur la main, bien détendus, les allures très bonnes. L'encolure n'est pas ramenée comme elle l'est en Allemagne. Les méthodes de dressage sont les mêmes que les nôtres, et l'on ne va pas au-delà du départ au galop de pied ferme sur tel ou tel pied.

Les chevaux de Galicie sont particulièrement faciles à dresser, et il est rare d'en voir de rétifs. Cela tient à ce que le paysan aime beaucoup ses jeunes élèves, s'en occupe avec goût et intelligence, les traite avec une douceur parfaite, et prépare ainsi merveilleusement le dressage.

J'ai pu, dans la deuxième journée, étudier de plus près l'équitation des hommes. C'est une erreur de croire que les Autrichiens montent long, comme on se plaît à le répéter ; leurs étriers sont plutôt courts. Il suffit d'ailleurs d'ouvrir leur règlement pour y lire que la semelle de l'étrier doit être à trois centimètres au-dessus de la couture du talon. Le haut du corps est un peu en avant, les jambes très en arrière ; ils exagèrent même cette position.

Les *anciens cavaliers* que j'ai vus conduisaient bien leurs chevaux et se servaient très justement de leurs aides. Ils ont fait devant moi une série de départs au galop très réussis, et leurs chevaux s'en allaient très coulants dans cette allure.

Les *recrues* en étaient encore à la longe. En Autriche, on insiste beaucoup sur ce travail au début. Arrivées au corps le 1^{er} octobre, elles ne commencent le travail en bridon qu'une dizaine de jours environ avant Noël, et le travail en bride du 1^{er} au 15 mars. Ce dernier travail est mené concurremment avec le travail en armes, de façon que les hommes soient mobilisables le 1^{er} mai. Ils pourraient l'être bien plus tôt, car ce sont pour la plupart des gens depuis longtemps familiarisés avec le cheval et qu'on n'a aucune peine à mettre en selle. Ceci s'adresse surtout aux Galiciens et aux Ruthènes ; les Bohêmes sont déjà moins cava-

liers, et les recrues fournies par l'Autriche proprement dite sont celles qui présentent le moins de facilité.

Quatre chevaux à la longe travaillaient à la fois, tenus par des gradés ou anciens. L'officier de peloton se tenait au milieu, faisant les commandements et observations. Les quatre recrues exécutaient donc ensemble les mêmes mouvements et exécutaient leur travail pendant dix minutes environ.

Les mouvements d'assouplissement sont les mêmes que les nôtres, sauf celui-ci peut-être : la recrue tient en main des balles avec lesquelles elle doit jongler. Ils font faire cela pour empêcher l'homme de n'être absorbé que par son cheval et cherchent à détourner ainsi son attention.

Les officiers montent évidemment plus long que les hommes ; mais leurs jambes sont aussi placées très en arrière, et le haut du corps trop en avant. Ce n'est pas seulement dans le travail de dressage, de manège, qu'ils affectent cette position, alors compréhensible : ils la conservent telle à l'extérieur, ce qui leur nuit parfois.

Les jeunes officiers montent moins bien que les nôtres, ils ont moins d'acquis en arrivant au régiment ; mais il est certain que, passé 30 ans, la moyenne de leurs officiers a plus de connaissance du cheval que la nôtre. En voici les raisons :

Quand les lieutenants arrivent au corps, qu'ils sortent de Wiener-Neustadt ou de Weisskirchen, ils en savent à peine autant que nos Saint-Cyriens à la fin de leur deuxième année. Dans chaque brigade est instituée une *Brigade-Schule*, école d'application, formée annuellement pendant les six mois d'hiver, sous la direction d'un Oberlieutenant ou d'un capitaine sorti de *Reitlehrer-Institut* de Vienne. Tout jeune officier y fait deux stages de six mois, à deux ou trois ans d'intervalle.

Ils y emmènent leur *eigenes Pferd*, leur *Chargenpferd* et un cheval de dressage.

Outre l'équitation, ils y suivent des cours d'art militaire analogues à ceux de notre Ecole de cavalerie. Ces deux stages de six mois correspondent à notre armée de Saumur, mais sans être aussi profitables, car ils montent toujours les mêmes chevaux, et arrivent dans la mauvaise saison, le temps le moins efficace pour de vrais progrès.

Parmi ces officiers, ceux qui ont le plus de dispositions sont envoyés à Vienne, au *Reitlehrer-Institut*, sorte d'Académie d'équitation, où ils passent deux ans, sous la direction d'excellents écuyers, avec un assez beau choix de chevaux.

Ce qui contribue le plus chez eux à développer la connaissance du cheval est ce maquignonage pris en bonne part dont j'ai parlé plus haut, et que tous pratiquent plus ou moins. Chez nous, les officiers sont rares qui changent souvent de chevaux; ils n'ont pas les moyens de développer ce qu'ils ont appris au début de leur carrière. Chez eux, au contraire, ils achètent, dressent, revendent, se livrent à un commerce qui perfectionne de jour en jour leurs facultés équestres. Ils ont la chance de se trouver dans un vrai pays d'élevage, où le cheval n'est pas hors de prix, où les débouchés sont faciles, et ils savent en profiter. Voilà pourquoi, arrivés à un certain âge, ils finissent par mieux connaître le cheval que nous, *en moyenne*, malgré leurs débuts inférieurs aux nôtres.

On ne peut leur refuser d'avoir beaucoup d'allant, bien que l'équitation de manège soit chez eux plus en honneur qu'elle ne l'est aujourd'hui chez nous. J'ai eu l'occasion de galoper tous les jours avec eux dans des drags qu'ils organisaient en mon honneur. Les officiers de tous grades abordaient avec le même entrain de solides obstacles, à verte allure, et la façon dont les chevaux les passaient prouvait suffisamment que ce n'était pas pour eux chose inusitée. Et cependant au point de vue des courses, ils sont restés bien inférieurs; le nombre de cravaches réputées est très minime, et ils sont bien loin d'avoir fait les progrès que nous nous plaisons à constater en France.

Comme j'avais manifesté mon désir de voir une fois manœuvrer un escadron sur le terrain de manœuvres, le capitaine X*** avait aimablement donné des ordres en conséquence, et le matin du troisième jour, je trouvais tout l'escadron rangé en bataille dans la cour. Arrivé sur le terrain, il exécuta l'école de peloton, puis l'école d'escadron. Il n'y a pour ainsi dire aucune différence entre leur règlement et le nôtre; on sait en effet que nous avons puisé dans le leur nos principes actuels, et que c'est d'après les rapports du général L'Hotte et du colonel de Torcy, faits sur la cavalerie autrichienne, qu'ont été posées les bases de notre nouveau règlement.

Il y a pour le peloton un mouvement de conversion que nous avons bien fait de leur laisser, car il est compliqué et n'offre pas une grande utilité.

Le peloton étant en bataille au commandement : *Rechts um*, chaque groupe de 4 cavaliers converse autour du numéro 1, le deuxième rang agissant indépendamment du premier. Le peloton

se trouve ainsi formé sur trois rangs de 8 cavaliers. Le redressement en bataille par le moyen inverse a lieu au commandement : *Links Front.*

Au lieu de faire un *à-droite*, les groupes de 4 cavaliers peuvent aussi exécuter un demi-tour complet ; le premier rang se trouve alors être le deuxième, et les cavaliers sont inversés, de telle sorte que les gradés ne sont plus aux ailes. Ce ne sont, il est vrai, que des formations de courte durée, mais sont-elles bien utiles, et n'ont-elles pas le grave inconvénient de surcharger la mémoire du cavalier, de compliquer et d'alourdir l'instruction du peloton ?

L'inversion des pelotons dans l'escadron a lieu comme celle des escadrons dans le régiment. Ainsi, quand l'escadron est en colonne de pelotons, au commandement : *En bataille*, le 2^e peloton vient se former à droite, les deux autres à gauche du 1^{er} peloton. Les commandements : *Vers la gauche* ou *vers la droite en bataille* existent d'ailleurs aussi, et l'exécution est la même que chez nous.

Les Autrichiens font, à l'école d'escadron comme à l'école de régiment, un emploi fréquent de dispersions complètes suivies de rapides ralliements. Tous les cavaliers se dispersent, chacun marche pour son propre compte, aux allures commandées par les sonneries, puis, au signal du *Ralliement*, cherche à reprendre sa place le plus vite possible, sans bruit ni désordre.

Au retour de cette manœuvre, le capitaine m'a présenté, sur ma demande, un cavalier en tenue de campagne. Comme on va le voir, ce n'est pas un léger fardeau.

Le uhlan, en culotte rouge et bottes, porte l'uhlanka, vêtement bleu dont la forme présente une lointaine analogie avec la tunique de nos cuirassiers, et par-dessus, la *Pehlz-ulanka*, sorte de pelisse, de même forme et de même couleur, garnie d'une fourrure épaisse (mouton). Sur la tête, la czapka dont la couleur seule sert de signe distinctif entre les divers régiments de uhlands.

La selle est assez volumineuse, les quartiers sont larges, descendant bas et sont bordés de bourrelets en avant des genoux. Les étriers sont très massifs et trop grands. La selle est fixée sur le cheval au moyen de deux fortes sangles de cuir, l'une en dessous des quartiers, l'autre passant par dessus le siège comme dans nos selles de voltige. Les bandes de la selle, qui sont en bois et qu'on pose à nu sur le dos du cheval pour le service ordi-

naire, sont, en manœuvres et en campagne, renfermées dans des gaines de feutre épais. Elles reposent sur une large couverture blanche, beaucoup plus grande et plus épaisse que la nôtre.

Les sacoches contiennent le linge, les chaussures de repos, les affaires personnelles du cavalier, les effets de pansage, etc... Sur les sacoches, à droite et à gauche, sont plaqués et maintenus par une courroie deux rouleaux de foin tressés en forme de galettes. Chaque galette est la ration d'un jour. C'est une œuvre d'art dont la confection demande trop de temps; il est certain qu'en campagne il faudrait placer le foin d'une façon beaucoup plus simple. Le manque absolu de fourrages dans certaines parties de cette contrée force le cheval à porter ainsi sur lui deux jours de foin; il porte également deux jours d'avoine dans un sac placé sous le manteau du cavalier qui est roulé comme le nôtre en arrière de la selle. Sur ce manteau, de couleur brune, est arrimée la gamelle individuelle.

Le pain, pour deux jours, est dans le même sac que l'avoine. Un cavalier sur deux porte un *Kochkessel*, marmite suspendue en arrière à droite de la selle, et qui contient de la viande pour les deux. Un homme sur deux porte une hachette.

En vue du bivouac, chaque cheval porte en avant et à gauche contre la sacoches un pieu (*Pferdepflöck*) et des cordons entourés de flanelle (*Fesseln*) destinés à attacher ensemble les pieds de derrière.

La selle paquetée pèse près de 70 kilogr.; on arrive ainsi à une moyenne de 145 à 150 kilogr. à supporter par un cheval en campagne.

Les hommes portent en sautoir, arrimée sur le dos et à la taille de la même façon que la nôtre, la nouvelle carabine, système Mannlicher. Cette arme, du calibre 8 mm., est à chargeur de 5 cartouches; mais quand on se sert du chargeur, on ne peut mettre au préalable aucune cartouche dans la chambre. Le système est très simple, aucun mouvement latéral: un mouvement d'avant en arrière pour décharger et un mouvement d'arrière en avant pour recharger. La balle est rasante jusqu'à 600 pas; la hausse est graduée de 600 à 2,400 pas. La carabine pèse 3 kilogs 500.

Au ceinturon est fixée une cartouchière dans laquelle peuvent entrer 20 cartouches. L'homme en a 50 autres dans ses poches, il porte donc en tout 70 cartouches.

Derrière le bras gauche, tout contre l'épaule, se trouve un petit bidon, et le sabre est fixé à la ceinture.

Si je ne parle pas de lance, c'est que, malgré le nom de *uhlans*, cette arme n'entre plus dans leur armement. Elle a été supprimée il y a quelques années dans toute la cavalerie autrichienne, mais les officiers ne doutent pas qu'elle ne leur soit bientôt rendue pour suivre l'exemple de l'Allemagne et de la France. En attendant, ils s'adonnent à fond à l'exercice du sabre. Il est dans leur tempérament de se servir bien plus du tranchant que de la pointe ; aussi donnent-ils une grande importance aux coups de sabre. J'ai eu souvent l'occasion, en regardant les classes à pied, de voir les cavaliers faire de l'escrime du sabre : ils étaient placés deux par deux, en face l'un de l'autre, taillant et parant.

Il me reste à dire quelques mots sur le bien-être du soldat. J'ai déjà parlé de son installation, j'en viens à sa nourriture. Chaque capitaine commandant est chargé d'administrer ses hommes aussi bien qu'il le peut, suivant l'état de ses finances : je vais montrer que c'est encore loin d'être merveilleux.

En principe, à part une légère soupe au reveil, le cavalier n'a qu'un repas par jour, à midi. Le soir, il en est réduit à son pain, et s'il y ajoute quelque chose, c'est de sa poche. Mais dans certains endroits où les denrées sont moins chères, les capitaines peuvent arriver à améliorer la nourriture de leurs hommes. Ainsi, voici ce que j'ai vu à Zakrzowek, dans l'escadron où j'étais. Le matin, à 6 heures, une soupe de farine sans pain (*Embrennsuppe*) ; à midi, une soupe, de la viande et des légumes ; le soir, une soupe et du riz. Il y a de la viande de conserve tous les 15 jours ; les boîtes sont pour un homme et pour un jour. Dans cet escadron, c'est un officier qui a la clef de la chambre aux provisions ; c'est lui qui fait chaque jour la pesée de toutes les denrées distribuées : viande, lard, légumes, pain, etc...

Le pain (*Commisbrod*), de couleur noire, est excellent. Les hommes le touchent tous les cinq jours. La ration est de 850 grammes pour les anciens cavaliers ; les recrues, pendant les six ou huit premiers mois, touchent, pour mieux supporter les fatigues de leur nouveau régime, une demi-ration en plus, ce qui leur fait environ 1,250 grammes. Quelques anciens, jugés un peu faibles, ont aussi droit à cette augmentation. On ne saurait nier l'excellence de cette mesure. L'absence de repas le soir, comme cela a lieu dans presque tous les régiments, est moins dure pour la troupe qu'on ne pourrait le croire. Dans ce pays, les indigènes

mangent surtout du pain, ils l'aiment beaucoup. Leur nourriture est bien plus simple que celle de nos paysans et de nos ouvriers, et ils n'apportent pas au régiment ces exigences auxquelles nous sommes obligés d'avoir égard en France.

Sous le rapport des punitions, l'Autriche est heureusement plus humanitaire que l'Allemagne. Il y a cependant encore quelques usages que l'on serait heureux de voir disparaître.

Les punitions ordinaires sont la *parade*, la *consigne*, l'*Einfache Arrest*, le *Verschärfte Arrest* et le *Strenge Arrest*. L'*Einfache Arrest* correspond à notre salle de police, les hommes y sont ensemble, couchés sur des planches avec une seule couverture par tête.

Dans le *Verschärfte Arrest*, ils sont encore ensemble, mais un jour sur deux, ils ne reçoivent que leur ration de pain ; de plus, un jour sur deux, ils ont six heures de *Spangen* ou deux heures d'*Anbinden*. Par *Spangen*, on entend le supplice qui consiste à attacher au moyen d'un anneau de fer la main droite avec le pied gauche, par exemple.

Pour l'*Anbinden*, on leur attache les mains derrière le dos à un anneau rivé au mur, à telle hauteur qu'ils ne puissent reposer que sur la pointe des pieds.

Dans le *Strenge Arrest*, mêmes peines que dans le précédent, mais, de plus, ils sont seuls et enfermés dans une cellule très obscure.

Le capitaine a seul le droit de punir dans son escadron. Les autres officiers font un rapport et demandent telle ou telle punition ; mais en général, ils sont autorisés à punir de parade sans en rendre compte. Le capitaine peut infliger 21 jours d'*Einfache Arrest*, 14 jours de *Verschärfte Arrest* et 7 jours de *Strenge Arrest*.

Telles sont les notes que m'a fournies ma visite au 11^e uhlands, je n'ai fait, comme je l'ai annoncé au début, que les transcrire telles qu'elles étaient tombées sous ma plume. Je n'y veux ajouter qu'une remarque sur la situation des cadres.

Les Autrichiens, qui ont tant copié les Allemands depuis quelques années, ont oublié de leur prendre les larges idées qui régissent l'action des officiers sur la troupe. J'ai été frappé de voir combien peu les officiers de cavalerie savent se servir de leurs sous-officiers. A l'instruction comme partout, l'officier fait le rôle du sous-officier : c'est lui qui se tient constamment à pied au milieu de son carré, faisant tous les commandements, toutes les

observations ; le sous-officier n'est là que pour copie conforme. Obligé de faire tout par eux-mêmes, il en résulte pour les officiers une fatigue considérable, et le soir, quand le travail est fini, ils ne peuvent guère songer qu'à se reposer. Voici, par exemple, l'emploi de leurs journées quand j'étais à Zakrzowek, au mois de novembre : Ils se trouvaient à 7 heures du matin sur le terrain de manœuvres et n'en revenait qu'à midi, ayant monté avec le dressage et fait leurs reprises d'anciens et de recrues. Dans l'après-midi, ils restaient deux heures régulièrement aux classes à pied, faisant tous les jours des théories et devaient trouver encore le temps de monter leurs *Eigenes Pferd* et leur *Chargenpferd*, quand ils n'avaient pas en outre des chevaux à eux. Ils étaient à peine libres à 6 heures.

N'est-ce pas là une profonde erreur qui peut entraîner de graves conséquences ? Le niveau des cadres ne doit jamais cesser de s'élever, sous peine de ne bientôt plus être à la hauteur de la mission qui leur incombe. Il faut que les officiers puissent augmenter de jour en jour le peu de connaissances qu'ils ont acquises dans les écoles, qu'ils arrivent à prendre goût au travail, qu'ils se tiennent autant que possible au courant des progrès de la science, qu'ils se perfectionnent dans l'étude des langues étrangères, etc..... Le pourront-ils, si on ne leur en donne ni le temps, ni les moyens ? Il faut que les sous-officiers s'exercent au commandement sous la direction de leurs chefs, qu'ils apprennent à à penser, à réfléchir, à juger, à s'exprimer. Arrivera-t-on à ce résultat, si on les réduit au rôle de brigadiers de chambrée ?

Le recrutement des sous-officiers est assez difficile dans la cavalerie ; on ne donne de galons qu'à ceux qui parlent allemand, et le nombre en est plus restreint qu'on ne le croirait dans ces régiments formés de Ruthènes, de Galiciens et de Bohêmes. Ces populations tiennent à conserver leur idiome national et opposent une vive résistance à l'enseignement germanique ; leurs jeunes gens arrivent au corps sans connaître l'allemand, et beaucoup restent simples cavaliers qui, par leur intelligence, pourraient rendre d'excellents services comme gradés.

Parlerai-je encore des difficultés qu'ont à vaincre les officiers placés dans ces régiments ? Ils ont souvent à parler trois ou quatre idiomes très différents pour arriver à se faire comprendre de tous leurs hommes ; aussi leur action morale est-elle forcément restreinte, pour ne pas dire nulle.

Et combien, parmi eux, qui, ne se voyant pas bien compris, ne

résistent pas à la tentation d'employer un langage de gestes dont la brusquerie nous étonnerait parfois en France !

Il est regrettable d'avoir à faire ces constatations. La cavalerie autrichienne peut bien avoir un recrutement d'hommes et de chevaux d'une supériorité incontestable : elle n'a pas, entre le chef et le soldat, cette cohésion morale qui est l'auxiliaire indispensable d'une bonne discipline et décuple la valeur d'une troupe.



† Le colonel fédéral EDOUARD BURNAND.

Lundi 2 janvier une nombreuse assistance de parents et amis venus de divers points du canton de Vaud et de la Suisse, a accompagné au cimetière de Veytaux (Montreux) la dépouille mortelle du colonel Edouard Burnand, ancien chef du corps de l'artillerie du canton de Vaud, ancien commandant en chef de l'artillerie suisse.

Rappelons ici les principaux traits de la carrière si honorable et si bien remplie du regretté défunt.

Né en 1814 à Moudon, ses parents le vouèrent aux études agricoles et forestières, qu'il suivit d'abord dans la Suisse allemande et en Allemagne, puis en stage à Aigle. Rentré à Moudon, Burnand devint en 1838 inspecteur forestier de l'arrondissement du Nord, et il séjourna dès lors dans sa ville natale.

Officier d'artillerie dès 1836, il fit comme lieutenant dans la batterie vaudoise n° 6 la campagne de 1838 contre les menaces de la France, alors que le général Aymard annonçait qu'il allait châtier ses « turbulents voisins », qui n'entendaient pas être obligés de proscrire leur nouveau concitoyen Louis Bonaparte, plus tard Napoléon III.

En 1845 Burnand fut poussé par les circonstances du jour, ainsi que par ses goûts militaires de plus en plus vifs, à devenir instructeur d'artillerie, arme alors en grand honneur, comme aujourd'hui encore, sous les colonels fédéraux Hirzel, Foltz, d'Orelli, Fischer, Denzler et autres types légendaires de ce corps d'élite. Il débuta dans le train, ayant pour collègues les capitaines Wehrly, Borel, de Rougemont, etc., parvenus plus tard aux grades les plus élevés.